

222C0419
FR0013181864-FS0107

22 février 2022

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

CGG
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 21 février 2022, la société FIL Limited¹ (Pembroke Hall, 42 Crow Lane, Pembroke, HM19, Bermudes) a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 février 2022, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CGG et détenir indirectement 37 082 385 actions CGG représentant autant de droits de vote, soit 5,21% du capital et des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
FIL Investments International	36 968 974	5,19	36 968 974	5,19
FIL Investment Advisors	113 411	0,02	113 411	0,02
Total FIL Limited	37 082 385	5,21	37 082 385	5,21

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions CGG sur le marché.

¹ FIL Limited est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés, agissant pour le compte de fonds, communément dénommée Fidelity Investments (cf. communiqué du 24 avril 2008).

² Sur la base d'un capital composé de 711 670 269 actions représentant 712 338 405 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.